

26 mars 1962 : de Gaulle ordonne d'assassiner des Français



Des victimes innocentes, désarmées, qui ne souhaitent que rester vivre dans un pays, dans des départements français.

De Gaulle voulait absolument rejeter toute la responsabilité du non-respect des «Accords d'Évian» sur l'action de l'OAS et pour cela il a recouru à la force des armes et fait ouvrir le feu sur une population désarmée qui ne souhaitait que rester française.

Le 26 mars 1962, une manifestation pacifique partait du plateau des Glières pour se diriger, par la rue d'Isly, vers Bab-el-Oued, ce quartier qui était victime d'un blocus depuis une semaine. Où les CRS et les gendarmes tiraient même sur les enfants qui jouaient sur les balcons, où les hélicoptères mitraillaient les terrasses où les femmes étendaient leur linge.

Stoppée devant le lycée Bugeaud par des militaires, la manifestation rebroussait chemin.

Bien entendu, personne n'était armée, cela était absolument impossible compte tenu de l'état de siège dans lequel se trouvait Alger.

Le rassemblement atteignait la Grande Poste du boulevard Laferrière, lorsqu'une rafale partait d'un fusil mitrailleur mis en batterie au dernier étage du 64 de la rue d'Isly.

Une deuxième rafale meurtrière déchaîne l'enfer.

Les tirailleurs algériens complètement affolés tirent sur tout

ce qui bouge, vers les toits, sur la foule, c'est une tuerie. Des tirs sans sommation qui ont duré près de douze minutes.

Le bilan officiel sera de 46 morts et 200 blessés, dont 10 blessés chez les tirailleurs, victimes de balles perdues, et un seul mort, (*abattu par un officier alors qu'il achevait une femme blessée*).

Un second rapport militaire fait état d'une centaine de morts et de plus de 200 blessés.

À la morgue de l'hôpital Mustapha, les corps étaient jetés par terre, tous nus, en vrac et ils ne seront pas rendus à leurs familles.

La vérité « officielle » sur ce massacre programmé n'est toujours pas reconnue par les différents gouvernements français et il serait étonnant qu'elle le soit un jour.

Une certitude, ce massacre de la rue d'Isly et, par conséquent l'objectif de cette manœuvre, était la fracture totale entre les Français d'Algérie et l'armée métropolitaine, promise dorénavant au service de l'ALN. De Gaulle avait atteint son but.

****La preuve directe de l'organisation par le gouvernement français, donc par de Gaulle en personne, du massacre des innocents le 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger nous est apportée par CHRISTIAN FOUCHET qui, rappelons-le, était Haut-commissaire en Algérie ce 26 mars 1962, et ministre de l'Intérieur du 6 avril 1967 jusqu'au 31 mai 1968 où il est limogé par de Gaulle.**

Voici le témoignage et l'aveu de CHRISTIAN FOUCHET le 28 octobre 1969 : « *J'en ai voulu au Général de m'avoir limogé au lendemain de mai 1968. C'était une faute politique. De Gaulle m'a reproché de ne pas avoir maintenu l'ordre en mai 68.*

– « Vous n'avez pas osé tirer » m'a-t-il dit.

**– J’aurais osé s’il l’avait fallu – lui ai-je répondu
– Souvenez-vous de l’Algérie et de la rue d’Isly. Là j’ai osé
et je ne le regrette pas parce qu’il fallait montrer que
l’armée n’était pas complice de la population algéroise.**

(Source : Jean Mauriac « L’Après de Gaulle – notes
confidentielles 1969/1989 – page 41)

Ce même mois de mai 68, de Gaulle lançait à Pompidou une
phrase qui résumait toute sa carrière : « **Mais, Pompidou,
figurez-vous que j’ai passé ma vie à tirer contre des Français**
». (Rapporté par Édouard Balladur à Daniel Rondeau, auteur de
« Vingt-ans et plus – journal 1991/2012)

Dès le cessez-le-feu proclamé le 19 mars 1962, l’armée
française, sur les ordres de De Gaulle et de quelques
officiers supérieurs, les généraux Katz, Debrosse et Ailleret,
a perdu son honneur car elle n’a pas éprouvé le moindre état
d’âme quand il a fallu tirer sur des Français qui défendaient
une terre française à Alger et ne s’est pas opposée au
massacre, par l’ALN, de près de 3 000 Français à Oran.

**Honneur aux officiers de notre armée qui ne se sont pas
parjurés.**

Le général de Pouilly, un fidèle parmi les fidèles à de
Gaulle, n’hésitera pas à écrire : « **J’ai choisi la discipline
mais choisissant la discipline, j’ai également choisi avec mes
concitoyens et la Nation française la honte d’un abandon et,
pour ceux qui n’ayant pas supporté cette honte et se sont
révoltés contre elle, l’Histoire dira peut-être que leur crime
est moins grand que le nôtre. »**

Manuel Gomez